USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	Х
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		I
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	1-4	
Public et communautaire		l
Equipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif	D 4	
Récréatif intensif Récréatif extensif	R-1	
	R-2 R-3	Х
Parcs et espaces verts Agriculture	π-3	^
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-1 A-2	
Activité agrotouristique	A-2 A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation des ressources naturenes Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	
James of granters of submore	l	l

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment Dimension		Min
	Largeur (m)	15
Bâtiment isolé	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
	Largeur (m)	
Bâtiment jumelé	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
	Largeur (m)	
Bâtiment en rangée	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

NOTES PAR	TICULIÈRES
RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DI	SCRÉTIONNAIRE APPLICABLES
AMENDE	-MENTO
# de règ.	Date
" de log.	Balo

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	Х
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		I
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	1-4	
Public et communautaire		l
Equipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif	D.4	
Récréatif intensif Récréatif extensif	R-1	
	R-2 R-3	Х
Parcs et espaces verts Agriculture	π-3	^
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-1 A-2	
Activité agrotouristique	A-2 A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation des ressources naturenes Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	
James of granters of submore	l	l

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment Dimension		Min
	Largeur (m)	15
Bâtiment isolé	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
	Largeur (m)	
Bâtiment jumelé	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
	Largeur (m)	
Bâtiment en rangée	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

NOTES PAR	TICULIÈRES
RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DI	SCRÉTIONNAIRE APPLICABLES
AMENDE	-MENTO
# de règ.	Date
" de log.	Balo

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	х
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	Х
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	X
·	H-8	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus) Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	Х
Commerce et Service	П-10	^
Commerce et service au détail	C-1	х
	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier Commerce d'hébergement	C-2	X ¹
Commerce de restauration et débit de		
boisson	C-4	X ²
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	Х
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au	C-11	
transbordement et à l'entreposage extérieur		
Industrie	I-1	
Industrie légère		
Industrie moyenne Industrie lourde	I-2 I-3	
	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis Public et communautaire	1-4	
Équipement ou service communautaires	P-1	Х
Service d'utilité publique	P-1 P-2	^
Récréatif	P-2	
Récréatif intensif	D 1	
Recreatir intensir Récréatif extensif	R-1 R-2	
	R-2 R-3	Х
Parcs et espaces verts	K-3	^
Agriculture et activité agricole	A-1	
Agriculture et activité agricole Commerce agricole	A-1 A-2	
Activité agrotouristique	A-2 A-3	
Exploitation des ressources naturelles	Δ-3	
Exploitation des ressources naturelles Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
·	ERN-3	
Carrière, gravière et sablière	FLIA-9	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
	Largeur (m)	15
Bâtiment isolé	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
	Largeur (m)	
Bâtiment en rangée	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	3
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires - règlement de zonage

	NOTES PARTICULIERES
	 À l'exception des hôtels et des motels. À l'exception des débits de boisson alcoolisée (bar, taverne, discothèque, etc.).
L	

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES		

AMENDEMENTS		
# de règ.	Date	
664	23 mars 2020	
674	12 février 2021	

USAGE PERMIS		
Habitation Habitation unifamiliale isolée	H-1	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
	H-3	
Habitation unifamiliale en rangée Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
	H-7	v
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)		X
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	Х
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service	T	
Commerce et service au détail	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	Х
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	X
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	X
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	X
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	X ¹
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie	l	
Industrie légère	I-1	Х
Industrie moyenne	I-2	Х
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	Х
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	Х
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
		I
Exploitation minière	ERN-1	
-	ERN-1 ERN-2	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
	Largeur (m)	25
Bâtiment isolé	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	750
	Largeur (m)	
Bâtiment jumelé	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
	Largeur (m)	
Bâtiment en rangée	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	3
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	5	
Marge latérale (m)	4	
Somme des marges lat. (m)	10	
Indice d'occupation au sol (%)		50

Art. complémentaires - règlement de zonage

NOTES PARTICULIÈRES		
Uniquement les quincailleries avec cours extérieure de matériaux.		
RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES		
AMENDEMENTS		

Date

23 mars 2020 12 février 2021

de règ.

664

674

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	Х
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur		
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		I
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	1-4	
Public et communautaire		l
Equipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif	D.4	
Récréatif intensif Récréatif extensif	R-1	
	R-2 R-3	Х
Parcs et espaces verts Agriculture	π-3	^
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-1 A-2	
Activité agrotouristique	A-2 A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation des ressources naturenes Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	
James of granters of submore	l	l

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	timent Dimension	
	Largeur (m)	15
Bâtiment isolé	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
	Largeur (m)	
Bâtiment jumelé	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
	Largeur (m)	
Bâtiment en rangée	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION			
	Min	Max	
Nb d'étage	1	2	
Marge avant (m)	8		
Marge arrière (m)	3		
Marge latérale (m)	2		
Somme des marges lat. (m)	5		
Indice d'occupation au sol (%)		40	

Art. complémentaires – règlement de zonage

NOTES PARTICULIÈRES		
RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DI	SCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	
AMENDE	-MENTO	
# de règ.	Date	
" de log.	Balo	

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
	H-3	
Habitation unifamiliale en rangée Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
	H-7	Х
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)		
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8 H-9	Х
Habitation mobile Habitation collective		
Commerce et Service	H-10	
	C-1	v
Commerce et service au détail	• .	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2 C-3	X
Commerce d'hébergement Commerce de restauration et débit de	U-3	Х
boisson	C-4	Х
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	X
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	Χ
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	Х
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		II.
Industrie légère	I-1	Х
Industrie moyenne	I-2	Х
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	Х
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	Х
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Type de bâtiment Dimension	
	Largeur (m)	25
Bâtiment isolé	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	750
	Largeur (m)	
Bâtiment jumelé	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
	Largeur (m)	
Bâtiment en rangée	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	3
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	5	
Marge latérale (m)	4	
Somme des marges lat. (m)	10	
Indice d'occupation au sol (%)		50

Art. complémentaires - règlement de zonage

NOTES PARTICULIÈRES	
RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DI	SCRÉTIONNAIRE APPLICABLES
AMENDEMENTS AMENDEMENTS	
# de règ.	Date
664	23 mars 2020
674	12 février 2021

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	Х
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	X
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	X
Habitation mobile	H-9	^
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service	11 10	
Commerce et service au détail	C-1	х
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	X
Commerce de restauration et débit de	0.4	V1
boisson	C-4	X ¹
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	Х
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
	Largeur (m)	15
Bâtiment isolé	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
	Largeur (m)	12
Bâtiment jumelé	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	360
	Largeur (m)	4,9
Bâtiment en rangée	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	147

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	3
Marge avant (m)	5	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires - règlement de zonage

	NOTES PARTICULIÈRES				
1)	À l'exception des débits de boisson alcoolisée (bar, taverne, discothèque, etc.).				
	RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES				

AMENDEMENTS		
# de règ.	Date	
664	23 mars 2020	
674	12 février 2021	

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	X
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Type de bâtiment Dimension	
	Largeur (m)	
Bâtiment isolé	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
	Largeur (m)	
Bâtiment jumelé	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
	Largeur (m)	
Bâtiment en rangée	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage		
Marge avant (m)		
Marge arrière (m)		
Marge latérale (m)		
Somme des marges lat. (m)		
Indice d'occupation au sol (%)		

Art. complémentaires - règlement de zonage

NOTES PARTICULIÈRES	
RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DI	SCRÉTIONNAIRE APPLICABLES
AMENDE	-MENTO
# de règ.	Date
" de log.	Balo

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	X
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	Х
Récréatif extensif	R-2	Х
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture	-	
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles	EDV.	
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	25
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	750
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	3
Marge avant (m)	5	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		

Art. complémentaires - règlement de zonage

NOTES PARTICULIÈRES		
RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES		
AMENDEMENTS		
# de règ.	Date	
	1	

USAGE PERMIS			
Habitation			
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X ¹	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	X ¹	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	X ¹	
Habitation bifamiliale isolée			
Habitation trifamiliale isolée	H-5		
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6		
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7		
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8		
Habitation mobile	H-9		
Habitation collective	H-10		
Commerce et Service			
Commerce et service au détail	C-1		
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2		
Commerce d'hébergement	C-3		
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4		
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5		
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6		
Commerce à caractère érotique	C-7		
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8		
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9		
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10		
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11		
Industrie			
Industrie légère I-1			
Industrie moyenne	I-2		
Industrie lourde	I-3		
Industrie relative à la production de cannabis			
Public et communautaire			
Équipement ou service communautaires	P-1		
Service d'utilité publique	P-2		
Récréatif			
Récréatif intensif	R-1		
Récréatif extensif	R-2		
Parcs et espaces verts	R-3	Х	
Agriculture			
Agriculture et activité agricole	A-1		
Commerce agricole	A-2		
Activité agrotouristique	A-3		
Exploitation des ressources naturelles			
Exploitation minière	ERN-1		
Exploitation forestière	ERN-2		
Carrière, gravière et sablière	ERN-3		

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
	Largeur (m)	15
Bâtiment isolé	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	12
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	360
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	4,9
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	147

- 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
- 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
- 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
- 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
- 5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires - règlement de zonage

	NOTES PARTICULIÈRES	
1)	Uniquement en bordure d'une rue existante avant le 10 octobre 2002.	
	RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	

	RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS		
# de règ.	Date	
690	24 février 2022	